

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- Action de formation
- Validation des Acquis et de l'expérience

# Prévenir la maltraitance par la promotion de la bientraitance

**Le respect des droits et la liberté de la personne et la prévention sous toutes ses formes de violence reste un enjeu majeur dans nos prises en charge. La bientraitance est une démarche guidant les actions individuelles et les relations collectives. Les facteurs qui peuvent être source de maltraitance sont multiples (manque d'effectif, stress, manque de technicité de soin...). Les professionnels qui prennent en charge des personnes vulnérabilisées par l'âge, la maladie ou le handicap sont tenus de prévenir, dépister et agir face à des situations de maltraitance.**

## LES OBJECTIFS DE CE MODULE DE FORMATION :

**OBJECTIF GENERAL :** Ce module a pour objectif de vous donner des repères et de vous outiller pour repérer un risque ou une situation de maltraitance.

### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

A l'issue de ce module, vous serez en mesure de :

- 1** Comprendre les phénomènes de maltraitance à travers une définition et une caractérisation des risques et situations rencontrées par les personnes en situation de vulnérabilité.
- 2** Réagir à travers l'identification des outils et acteurs permettant de signaler et de résoudre un risque ou une situation de maltraitance
- 3** Disposer de connaissances qui appuieront l'analyse collective et l'action
- 4** Prévenir les maltraitements par une meilleure appréhension de ces phénomènes et par l'adoption d'un accompagnement d'un comportement bienveillant à l'égard des personnes concernées.

**PUBLIC :** Toute personne travaillant auprès de personnes en situation de fragilité. Formation accessible aux personnes en situation de handicap -contactez le référent handicap Madely GODRAN

**PREREQUIS :** Cette formation ne nécessite pas de prérequis

**DUREE :** 12 heures hors temps de prise en compte des ressources et questionnaire en ligne.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- Action de formation
- Validation des Acquis et de l'expérience

**MODALITES PEDAGOGIQUE :** L'approche andragogique est donc basée sur une implication et une participation maximale des personnes en formation.

Notre Méthode dite : Active et participative se décline ainsi

Apports conceptuels : apports théoriques sous forme d'exposés du formateur

Des échanges interactifs entre les participants qui ne se sentent plus seuls face aux situations, difficultés qu'ils rencontrent, qui échangent sur leurs bonnes pratiques ...Travaux individuels et en groupe :

Entraînement à la mise en œuvre de la théorie au travers de mises en situation et de cas pratiques

-Études de cas

Simulations de la réalité professionnelle dans des contextes différents

**Documentation :** un lien vers une documentation et un espace d'informations partagées sont remis à chaque candidat.

## 1. CONTENU

(Sources ; centre National de Ressources du Travail Social)

# MODULE 1

## TEST DE POSITIONNEMENT

---

1. Diagnostic en ligne questionnaire d'auto- positionnement ou d'auto-évaluation

RENCONTRE EN PRESENTIEL (SALLE DE FORMATION IFPRMG OU DANS L'ENTREPRISE)

## PARTIE 1 : INTRODUCTION

---

2. Les expertes témoignent
3. Actualités
4. La Commission Nationale

## PARTIE 2 : LA MALTRAITANCE : DEFINITION ET CARACTERISATION

---

1. Définir et détecter la maltraitance
2. Caractérisation d'une situation de vulnérabilité
3. Caractériser une situation de vulnérabilité
4. Présentation des éléments de caractérisation des situations de maltraitance
5. Les typologies de maltraitements
6. Échelle de responsabilité dans une situation de maltraitance
7. Les éléments de caractérisation d'une situation de maltraitance et leurs exemples
8. Comment qualifier les différentes formes de maltraitance selon leur typologie

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- Action de formation
- Validation des Acquis et de l'expérience

9. **Identifier les caractéristiques d'une situation de maltraitance**
10. **Comment repérer les situations de danger, ou risques de danger, chez l'enfant et la personne âgée**
11. **Focus sur l'enfance en danger**

## **PARTIE 3 : AIDES À L'ACTION ET ACTIONS CORRECTIVES**

---

1. **La procédure de signalement**
2. **Activité sur la procédure de signalement**
3. **La politique de protection des personnes en situation de vulnérabilité**
4. **Focus sur la loi de protection des enfants du 7 février 2022**
5. **Des exemples d'actions**
6. **Acteurs et dispositifs de la politique de protection des personnes majeures vulnérables**
7. **La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance et de promotion de la bientraitance**
8. **Freins et leviers pour signaler une situation de maltraitance**
9. **Actions correctives**

## **BILAN MODULE 1**

---

1. **Récapitulatif**
2. **Conclusion**
3. **Fiche de synthèse-Evaluation fin module 1**

## **MODULE 2**

### **BIENTRAITANCE ET ETHIQUE**

---

1. **Les notions de bientraitance**
2. **Définition bientraitance**
3. **Les fondamentaux de la bientraitance**
4. **Exercice n°1 sur les fondamentaux de la bientraitance**
5. **Exercice n°2 sur les fondamentaux de la bientraitance**
6. **Éthique dans l'accompagnement des professionnels**
7. **Bonnes pratiques – Partie 1**
8. **Bonnes pratiques – Partie 2**
9. **Zoom sur les dispositifs des conseils de la vie sociale (CVS) et autres formes de participation**
10. **Outils favorisant la bientraitance**
11. **Présentation du label des droits des usagers et activités avec le lauréat 2019**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

- Action de formation
- Validation des Acquis et de l'expérience

**Une semaine après avoir mis en œuvre les compétences acquises en situation professionnelle nous nous voyons pour terminer le deuxième module en faisant un retour d'expérience et des études de cas.**

## **SITUATIONS SPÉCIFIQUES (ETUDE DE CAS)**

### **1.PRESENTATION DU LABEL DES DROITS DES USAGERS ET ACTIVITES AVEC LE LAUREAT 2019**

#### **BILAN MODULE 2**

---

4. **Récapitulatif**
5. **Conclusion**
6. **Fiche de synthèse- Evaluation ou auto-évaluation fin module 2**

#### **MODALITES D'EVALUATION :**

#### **EVALUATION DES ACQUIS**

**Pré-test et post test. Le formateur évalue l'atteinte des objectifs au fur et à mesure de la formation.**

**Evaluation de la satisfaction : Evaluation « à chaud » en fin de formation (QCM), évaluation « à froid » 3 mois après la fin de formation.**

#### **VALIDATION DE LA FORMATION**

**Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chaque participant**

#### **INTERVENANT:**

**Madely GODRAN Formatrice consultante en santé et sécurité au travail- IPRP (Intervenant en prévention des risques professionnels) déclaré à la Deets. Référent handicap.**

**IFPR MG – Madely GODRAN**

1338 Rue Favrot Davrain 97111 Morne à L'Eau -Siret :53351973200044- APE 8559A

Tél : 0690253881-contact.ifpr@gmail.com N°OF019733005197 Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'état